

# La défense du cinéma?

Autor(en): **Rey-Willer, R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **8 (1943)**

Heft 119

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-733603>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



VIII. Jahrgang · 1943  
Nr. 119 · April

Erscheint monatlich — Abonnementspreise: Jährlich Fr. 10.—, halbjährlich Fr. 5.—  
Parait mensuellement — Prix de l'abonnement: 12 mois fr. 10.—, 6 mois fr. 5.—  
Redaktionskommission: G. Eberhardt, Dr. Kern und E. Löpfle-Benz, Redaktionsbüro: Bahnhofstr. 89, Zürich  
Druck und Verlag E. Löpfle-Benz, Rorschach

Offizielles Organ von: — Organe officiel de

Schweiz. Lichtspieltheaterverband, deutsche und italienische Schweiz, Zürich  
Sekretariat Zürich, Bahnhofstraße 89, Tel. 7 65 77

Association cinématographique Suisse romande, Lausanne  
Secrétariat Lausanne, Avenue du Tribunal fédéral 3, Tél. 2 60 53

Film-Verleihverband in der Schweiz, Bern  
Sekretariat Bern, Erlachstraße 21, Tel. 2 90 29

Verband Schweizerischer Filmproduzenten, Zürich  
Sekretariat Zürich, Rennweg 59, Tel. 33477

Gesellschaft Schweizerischer Filmschaffender, Zürich  
Sekretariat Zürich, Bleicherweg 10, Tel. 7 55 22

**Sommaire**

|  | Page |
|--|------|
| La défense du cinéma? . . . . .                                    | 1    |
| Visite au Ciné-Studio des Bergières                                | 2    |
| Le Ciné-journal suisse est obligatoire                             | 3    |
| Lettre du Tessin . . . . .   | 3    |
| La micro-reproduction . . . . .                                    | 3    |
| L'arbitrage dans l'industrie cinématographique française . . . . . | 4    |
| Nouvelles de France . . . . .                                      | 7    |
| Où en est la production allemande?                                 | 8    |
| L'heureux développement de la production suédoise . . . . .        | 8    |
| Un film de la bataille d'El Alamein                                | 9    |
| Echos d'Hollywood . . . . .  | 9    |
| Greer Garson . . . . .   | 10   |
| † M. Ernest Koenig . . . . .                                       | 10   |
| Sur les écrans du monde . . . . .                                  | 11   |
| Communications des maisons de location . . . . .                   | 12   |

**Inhalt**

|  | Seite |
|--|-------|
| Von Drehbüchern und Regieproblemen . . . . . | 13    |
| Zum Rücktritt von Sekretär J. Lang           | 15    |
| Ist eine Filmzensur nötig? . . . . .         | 15    |
| Ständige SUISA-Kommission . . . . .          | 16    |

(Nachdruck, auch auszugsweise, nur mit Quellenangabe gestattet)

|   |    |
|---|----|
| Ständige Kommission für Reisekino- und Schmalfilm-Probleme . . . . .                    | 16 |
| Neuer Vollmachten-Beschluß des Bundesrates über die Schweizer Filmwochenschau . . . . . | 16 |
| Aus der Werkstatt des Schweizerfilms . . . . .  | 17 |
| Verfilmung eines preisgekrönten tessinischen Romanes? . . . . .                         | 18 |
| Schweizerische Umschau . . . . .  | 18 |
| Eugen Schroff . . . . .   | 18 |
| Film und Kino in England . . . . .  | 19 |
| Ungarischer Filmbrief . . . . .   | 21 |
| Die Entwicklung des Filmhandels in Kroatien . . . . .                                   | 22 |
| Die deutschen Filmfirmen gegenwärtig . . . . .  | 23 |
| Aus den Film-Ateliers am Rosenhügel in Wien . . . . .                                   | 24 |
| Querschnitt durch die italienische Produktion . . . . .                                 | 25 |
| Filmbrief aus Spanien . . . . .   | 26 |
| Internationale Filmnotizen . . . . .  | 27 |
| Das Ufa-Jubiläum . . . . .  | 28 |
| Film- und Kinotechnik . . . . .   | 28 |
| Handelsamtsblatt . . . . .  | 29 |
| Mitteilungen der Verleiher . . . . .  | 31 |
| Cronache cinematografiche ticinesi  | 32 |

## La défense du cinéma?

Dans une récente conférence qu'il consacrait à *Sacha Guitry*, René Benjamin, dans la ferveur de son admiration, ne trouvait qu'un reproche à lui faire, celui d'avoir donné dans le cinéma. Boutade? Non pas, mais jugement sommaire de condamnation si ce n'est des productions de son ami à l'écran, tout au moins du cinéma lui-même, et qu'approuveront sans doute nombre de gens de lettres et peut-être aussi une part

importante du public non averti. Soyons convaincus cependant qu'un jour, peut-être très prochain déjà, la révision de ce jugement s'imposera d'elle-même, si le cinéma veut bien se faire son propre avocat. Le responsable, est-ce bien lui, et n'est-ce pas plutôt ceux qui, à quelques exceptions près, l'ont utilisé jusqu'ici? Faut-il condamner la peinture si le peintre est médiocre, la musique parce que l'œuvre sonne faux, et

si l'imprimerie ne servait qu'à reproduire de mauvais ouvrages, serait-elle coupable elle-même pour autant?

Que le cinéma se soit longtemps ignoré lui-même, on n'en saurait disconvenir, et cela explique la quantité d'encre qu'il fait actuellement couler, mais il ne paraît plus éloigné de reconnaître sa vraie nature. Entre temps, et tandis qu'il poursuit sa controverse avec le théâtre, chacun cherchant à déceler chez l'autre un adversaire ou un allié, l'un invoquant ses anciens titres de noblesse, l'autre plus populaire s'assurant des concours précieux (musique, couleurs du prisme, relief) l'autorité s'inquiète toujours plus de ce nouveau né dont elle craint les frasques, abandonné qu'il lui paraît être à des mains malhabiles ou mercenaires. On le nationalise; on le mobilise; on lui donne tous les jours des tuteurs nouveaux; on lui fait l'honneur des lois d'exception, comme si ses vagissements, simple mode nouveau d'expression qui a animé l'image, devait faire craindre en lui un futur monstre révolutionnaire, alors que, faute de soins, il n'était resté longtemps peut-être qu'un malheureux avorton.

Enfants, c'est par l'image que nous avons fait notre première connaissance du monde, et s'il est vrai que l'homme n'est qu'un grand enfant, le tableau de ce monde d'aujourd'hui, de sa civilisation, de ses préoccupations et de sa vie, que le cinéma s'est appliqué depuis ses débuts à lui représenter, ne fut guère à son honneur; luxes excessifs de tous genres étalés aux yeux d'un public suffisamment affamé déjà, pègre aux mœurs équivoques ne ressortissant en somme qu'au chancre social, clowneries puériles quand

elles n'étaient pas de goût douteux, travaux de la haine, scènes meurtrières. Et souvent, parce que ceux qui éditèrent ce mode nouveau d'expression n'avaient eux-mêmes rien d'intéressant ou de généreux à dire à leurs semblables — exceptons volontiers les romans d'aventures et du Far-West dont le mouvement suffirait à expliquer les faveurs du public — ils ont alors traduit ce que d'autres avaient pensé et créé dans un autre langage avant eux. Pourquoi pas et pourquoi le leur reprocher si la traduction en fut bonne? Mais d'ailleurs, dans cette manière comme aussi lorsqu'il tentait de se faire auteur, on n'était que documentaire, n'y eut-il pas aussi parfois de belles et pures créations du cinéma lui-même, et qui restent autant de souvenirs lumineux, trop rares hélas bien certainement, dans cette énorme et brusque éclosion d'une production dont le caractère «superprolifique» avait avant tout pour causes, abstraction faite de la jobarderie éternelle, l'appétit commercial insatiable des uns et la fréquentation excessive des spectacles des autres, caractéristiques des peuples dans les périodes dites de décadence, soit de révolutions sociales.

Dans la Revue de l'Ecran de décembre 1942, et discutant ce même thème sous le titre «Qu'est-ce qu'un scénario», Jacques Chabannes disait notamment: «Jeunes gens qui rêvez d'écrire pour le cinéma, mettez-vous au travail et construisez un film complet, comme nos pères écrivaient des tragédies, et nous-mêmes des romans, pour l'amour de l'art.

S'il se rencontre un Shakespeare de l'écran parmi ces jeunes néophytes, nul doute qu'il se découvre un jour. Sinon, il faudra continuer avec les mêmes... c'est-à-dire avec nous!»

Mais, s'il avait poursuivi sa pensée et fait violence à sa modestie, il n'aurait pas manqué d'en donner l'explication vraie en rappelant ce qu'on a dit de Shakespeare: il écrivait comme il sentait et sa plume et son cœur allaient ensemble. Comment en peut-il être toujours de même dans la «fabrication» actuelle des films, dont le Capital exige souvent la production en série, et à la chaîne des scénaristes, dialoguistes, découpeurs, metteurs en scène, — que sais-je encore — comme si l'œuvre d'art pouvait être autre chose que la création d'un génie, fruit lui-même d'une longue patience. Cela va de soi, cette discussion ne met pas en cause les acteurs, vedettes ou non, génies créateurs eux aussi, ni les innombrables techniciens qui collaborent à la production de l'ouvrage, depuis le chef opérateur et le caméraman jusqu'à la ma-

quilleuse et l'accessoiriste en passant par le décorateur, le régisseur de son et tous ceux que nous n'oublions pas. Ce qui importe en fin de compte, n'est-ce pas l'œuvre cinématographique elle-même dans son seul tout, avec la marque du talent et du goût de son auteur librettiste et metteur en scène, fût-il un ou multiple et même anonyme!

C'est à ce titre surtout que l'on se doit de saluer la production d'un film tel que «Mrs. Miniver», encore qu'on puisse se demander si les coupures de notre prudente censure n'ont pas eu pour effet assez inattendu de mieux sauvegarder l'unité de l'ouvrage; et quand sa louange unanime n'aurait pour effet que de confondre les détracteurs du bon goût du public, la démonstration n'en serait que plus éclatante. Depuis bien longtemps, les critiques ont affirmé que tout succès populaire prouve un incontestable talent, et paraphrasant ce

qu'écrivait l'un d'eux et non des moindres il y a plus de cent ans, on ne pourrait sans cela comprendre par quelle raison une foule qui sans cesse se renouvelle, dont les jugements sont si variables, et que tant d'efforts cherchent à attirer de tous côtés, se donnerait le mot pour admirer entre mille un film que rien ne distinguerait de ses rivaux, sans acception de politique et de passion, bien entendu. Un tel spectacle suggère la réflexion que Frédéric Richter prêtait à Jean Paul: «D'où vient que dans les ouvrages des grands écrivains un esprit invisible nous captive sans que nous puissions indiquer les mots et les passages qui produisent sur nous cet effet? Ainsi murmure une antique forêt, sans qu'on voie une seule branche agitée.»

Le cinéma ne saurait trouver de meilleurs défenseurs.

Dr. R. Rey-Willer, secrét. ACSR.

## Visite au Ciné-Studio des Bergières

«Curieux», toujours intéressé aux questions du cinéma, vient de consacrer un article au studio romand récemment inauguré. De ce texte, contant la visite au «Petit Hollywood» et signé G. D., nous voudrions reproduire ici les passages essentiels:

Le problème de la production de films en Suisse romande a toujours dépendu de celui des studios. Il fut un temps, pas très lointain, où certaines de nos cités envisageaient de devenir à brève échéance un Hollywood suisse. C'était oublier qu'Hollywood ne s'est point bâti en un jour.

Nos producteurs alémaniques avaient empoigné — et peu à peu résolu — le problème par l'autre bout. Ils avaient commencé, par produire des films dans des studios modestes, sans crier d'avance qu'on allait voir... ce qu'on n'a pas vu.

La même méthode de travail silencieux, mais d'autant plus fructueux, vient de réussir au groupe de jeunes Suisses romands qui se sont associés pour créer le Ciné-Studio des Bergières. Ils n'ont cherché ni fonds publics ni réclame tapageuse: ils ont simplement voulu monter un studio où l'on puisse tourner des films.

Et ça a marché. Il n'est que de voir l'affairement qui règne aux Bergières. Entre deux portes ou deux coups de téléphone, l'un ou l'autre des entrepreneurs directeurs, qui forment une équipe solide, travailleuse, et bien de chez nous, renseigne volontiers le visiteur.

— Comment on monte un studio? Eh bien!... ce n'est jamais très facile, lorsqu'il

faut tout créer. Mais aujourd'hui, avec le matériel qui se fait rare, cela devient de l'acrobatie. On s'arrange toujours. Il faut trouver des projecteurs, des kilomètres de fil électrique — vous vous rendez compte! — une installation de son. A ce propos, nous sommes en train de mettre au point un procédé nouveau d'un jeune technicien qui pourra donner quelque chose... mais n'anticipons pas.

— Et le personnel?

— Il ne manque pas de spécialistes dans les domaines très divers qu'exige le travail en studio. Mais l'important, c'est d'avoir une «équipe», des types qui s'entendent pour travailler et qui n'aient pas peur du boulot. Les Américains peuvent se payer le luxe d'avoir un individu pour chaque petite fonction, personne n'ayant à toucher au travail de son voisin. Ici chacun doit pouvoir donner un coup de main à droite ou à gauche.

— Et votre installation aux Bergières, satisfaisante?

— Nous sommes enchantés. Vous avez vu le bâtiment: il y a assez de pièces sur la façade pour de nombreuses loges d'artistes et de figurants, les cabines de maquillage, les bureaux. Quant à la grande halle...

L'immense halle, aux poutres tendues de voiles gris, pour l'acoustique, est encore encombrée de dehors. Voilà qui dut être une chambre distinguée, à côté des restes d'un chalet rustique et même d'une salle

Filmtechnische Industrie  
Industrie du film cinématographique

**CINEGRAM S.A.**

Zürich / Weinbergstraße 54  
Tel. 8 42 00  
Genève 3, rue Beau-Site  
Tél. 2 62 30